

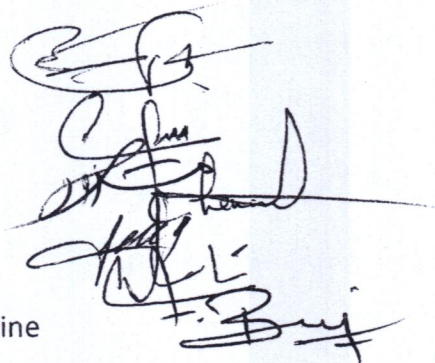
Université Larbi Ben M'hidi  
Institut de Gestion et Techniques Urbaines  
Présidence du Conseil scientifique

Procès-verbal de réunion n° 02/2018.

L'an deux-mille dix-huit et le Vingt et un du mois de mars, s'est tenue, à onze heures, une réunion du Conseil scientifique dont l'ordre du jour a porté sur l'organisation d'un colloque international, la participation des enseignants-chercheurs et des doctorants à des manifestations à l'Étranger et sur des divers.

Étaient présents :

BOUCHEMAL Salah  
CHOUAÏ Abdelkader  
DJAKJAK Abderraziq  
MAZOUZ Toufik  
CHEMAMI Abbès  
MEZA Nouredine  
TABET Ahmed Amine  
BERKANI Housseem Eddine



La séance fut ouverte par le Président, qui rappela l'ordre du jour. Celui-ci reprit la parole pour présenter l'argumentaire qu'il proposa en vue de l'organisation d'un colloque international. Ainsi, il a été convenu de retenir l'argumentaire en question et les dates du 22 et 23 avril 2019 pour la tenue de l'événement, qui aura pour titre : **Les dynamiques de recomposition des espaces et de la vie quotidienne dans le processus des urbanisations récentes**. La présidence du colloque et du comité d'organisation sera confiée à Monsieur CHOUAÏ Saïd, Directeur de l'Institut, celle du comité scientifique à Monsieur Salah BOUCHEMAL, Président du Conseil scientifique de l'Institut. La coordination sera assurée par Monsieur DJAKJAK Abderraziq, Directeur-adjoint à la post-graduation, à la recherche et aux relations extérieures. Les modalités d'organisation seront précisées dans l'appel à communications. Par ailleurs, le Conseil demande à l'ensemble des enseignants-chercheurs désirant faire partie du comité d'organisation de prendre attache avec le coordinateur pour faire part de leur adhésion en respectant la date limite fixée sur l'affichage consacré à cet effet.

Par la suite, la parole fut donnée à Monsieur DJAKJAK Abderraziq. Celui-ci fit part des demandes de participation à des manifestations scientifiques à L'Étranger. Ainsi, et après examen, le Conseil donna un avis favorable à la demande émanant de Mademoiselle IKNI kahina, doctorante LMD, pour sa participation au colloque international qui aura lieu à Saint Étienne (France), du 5 au 6 avril 2018, avec prise en charge. Il en a été de même pour la demande présentée par Monsieur BOUKELOUHA Redouane, Maître-assistant A, pour sa



participation à un colloque international qui se tiendra à Krasnoyarsk (Russie), du 5 au 9 juillet 2018, avec prise en charge. Sur le même point, il a été question d'étudier deux autres demandes, toutes les deux ayant reçues un avis favorable mais sans incidence financière. La première demande a concerné Monsieur BOUCHEMAL Salah pour sa participation à un congrès à New York (USA), soit une absence allant du 21 mai au 28 mai 2018. Le congrès permettra de valoriser les travaux ayant trait au projet international de recherche porté par l'intéressé et qui relève du programme méditerranéen ARIMNet2, auquel l'Université Larbi Ben M'hidi est partie prenante et en étant signataire du Consortium qui le régit. La deuxième demande est de Monsieur BENGHADbane Foued, qui va devoir participer à un colloque international à EL Karak (Jordanie), soit une absence qui va du 7 avril au 15 avril 2018.

Pour ce qui est de la participation des enseignants-chercheurs et des doctorants aux manifestations scientifiques, le Conseil rappelle et insiste sur le fait que toute demande dans ce sens est subordonnée à un faire-part concernant la manifestation en question et devant avoir lieu auprès du Directeur-adjoint à la post-graduation, à la recherche et aux relations extérieures, qui en assurera la diffusion. Sans cela, aucune demande ne sera prise en considération même si il est question d'une participation sans prise en charge.

Parmi les divers, le Conseil a étudié la demande de Monsieur MEDJADJ Tarek, Maître de conférences B, à l'Université de M'sila, en vue de la présentation de ses travaux pour une habilitation universitaire. Après examen, le Conseil donna un avis favorable à la soumission du dossier accompagnant cette demande aux experts désignés pour son expertise mais en précisant toutefois que ladite soumission ne se fera qu'à la suite de la sortie de l'article promis à publication. Les experts désignés sont les suivants :

- ADAD Mohamed Chérif, Professeur à l'Université d'Oum El Bouaghi
- GUERFIA Sadek, Professeur à l'Université d'Annaba
- DJEGHAR AïCHA, Maître de conférences A, à l'Université de Constantine 3
- BENGHADbane Foued, Maître de conférences A, à l'Université d'Oum El Bouaghi
- BOUSMAHA Ahmed, Maître de conférences A, à l'Université d'Oum El Bouaghi.

Le Conseil a, d'autre part, validé le rapport de soutenance de la thèse de Doctorat LMD de Monsieur BECHARA Samir. Là aussi, il a été décidé que la thèse ne sera examinée par les membres du jury désigné que lorsque l'article promis à publication soit publié. La composition du jury sera comme suit :

- BOUCHEMAL Salah, Professeur à l'Université D'oum El Bouaghi, Président
- ADAD Mohamed Chérif, Professeur à l'Université d'Oum El Bouaghi, rapporteur
- BELAÏDI Abdelhakim, Professeur à l'Université d'Oum El Bouaghi, examinateur
- BENMISSI Hassen, Professeur à l'Université de Constantine 3, examinateur
- DJEGHAR AïCHA, Maître de conférences A, à l'Université de Constantine 3, examinatrice
- BOUSMAHA Ahmed, Maître de conférences A, à l'Université d'Oum El Bouaghi, examinateur.





Le Conseil a étudié un autre point dans les divers. Il s'agit de celui qui a eu trait aux bilans de stages à l'Étranger. Pour cela, et après examen, il a été donné un avis favorable aux bilans présentés par Messieurs MAANSAR Imed et DJAKJAK Abderraziq.

Les points traités dans l'ordre du jour ayant été épuisés, ainsi que ceux des divers, la séance fut levée par le Président, à treize heures quarante-cinq minutes, le jour de la date indiquée.

Le Président

  
رئيس المجلس العلمي  
لمعهد تسيير التقنيات الحديثة  
بوشمال صالح

